

MINUTES

Thursday January 31, 2008 - 12:00 p.m.
The Council
2 Carlton Street, Toronto

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 31 janvier 2008, 12 h
Le Conseil
2, rue Carlton, Toronto

UNION:

Co-Chair, Richard Belleau
Betty Cree
Naz Binck
Tracey MacMaster

SYNDICAT :

Richard Belleau, coprésident
Betty Cree
Naz Binck
Tracey MacMaster

MANAGEMENT:

Co-Chair, Bob Hurly (Cambrian)
Sheila Wilson (Fanshawe)
Betty McCoppen (Georgian)
Sandi Johnson (Council)
Cathy Viviano (Council)

EMPLOYEUR :

Bob Hurly, coprésident (Cambrian)
Sheila Wilson (Fanshawe)
Betty McCoppen (Georgian)
Sandi Johnson (Conseil)
Cathy Viviano (Conseil)

Regrets:

Janet Wright (OPSEU)

Absences :

Janet Wright (SEFPO)

Committee members introduced themselves.

Les membres du comité se présentent.

1. APPROVAL OF THE PREVIOUS MINUTES

The minutes of the last meeting held on November 7, 2007 were approved for posting on the parties' websites.

The minutes of the last meeting held on December 19, 2007 were approved for translation, as amended.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Le procès-verbal de la dernière réunion tenue le 7 novembre 2007 est adopté et il sera affiché sur le site Web respectif des parties.

Le procès-verbal de la dernière réunion tenue le 19 décembre 2007 est adopté pour être traduit, tel que modifié.

2. BUSINESS ARISING

2. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a) Referral Process

The draft document was reviewed. The Union proposed wording to allow a joint response to be relied upon in arbitration. Management will review and respond at the next meeting.

a) Procédure de renvoi d'une question

On revoit l'ébauche du document. Le syndicat propose une formulation selon laquelle on pourra se fier à une réponse conjointe lors d'un arbitrage. L'employeur examinera ce document et fera rapport à la prochaine réunion.

b) Georgian Referral - Education (1B)

After discussion, it was agreed that a joint response would be sent, stating that the requirement for a standard "Class G" drivers

b) Renvoi du Collège Georgian – Formation (1B)

Après discussion, on convient d'envoyer une réponse conjointe indiquant que le critère relatif au permis de conduire de catégorie G ne devrait

licence should not be considered under factor Education 1B, but consideration should be given under Physical Effort and Working Environment, depending upon the degree of travel required. Management will draft a response to be sent to Georgian. It was agreed that this direction should also be provided to the Colleges, Local Unions and Arbitrators. The job evaluation manual and evaluator's handbook will also be revised.

c) Guiding and Advising

The Committee approved the distribution of the updated job evaluation manual concerning the expanded definition of "others" for this factor.

d) Expedited Process - Directive to Arbitrators

After discussion, further revisions were made to the draft letter to arbitrators. The Union will review for the next meeting.

pas être pris en considération dans le facteur Formation 1B, mais que les facteurs Effort physique et Milieu de travail devraient l'être, selon la fréquence des déplacements requis. L'employeur préparera l'ébauche de la réponse qui sera envoyée au Collège Georgian. On convient que cette directive devrait aussi être donnée aux collèges, aux sections locales et aux arbitres. Le manuel d'évaluation des emplois et le manuel de l'évaluateur seront aussi révisés.

c) Guider et conseiller

Le comité approuve la distribution du manuel d'évaluation des emplois qui a été mis à jour pour étendre la définition de « Autres » donnée pour le présent facteur.

d) Arbitrage accéléré – Directive à l'intention des arbitres

Après discussion, d'autres modifications sont apportées à l'ébauche de la lettre préparée à l'intention des arbitres. Le syndicat révisera le tout pour la prochaine réunion.

3. NEW BUSINESS

a) Arbitration Data Sheet

Management raised the issue about whether the arbitration data sheet needed to accompany the arbitration decision. The Committee confirmed that the data sheet should be attached to the award. Management will communicate this direction to the Arbitrators.

b) Education (1B)

The Union raised a concern about a possible misinterpretation of point #3 in the Notes to Raters, which currently directs not to evaluate any training required after an incumbent is hired. If the job requirement changed while the incumbent was in the position and additional education was required, it might not be included in the evaluation. Management will revise this direction for review at the next meeting.

3. QUESTIONS COURANTES

a) Feuille d'arbitrage

L'employeur soulève une question qui consiste à déterminer si la feuille d'arbitrage devrait accompagner la sentence arbitrale. Le comité confirme que la feuille d'arbitrage devrait être annexée à la décision. L'employeur communiquera cette directive aux arbitres.

b) Formation (1B)

Le syndicat se dit inquiet de la mauvaise interprétation possible du 3^e point compris dans les notes à l'intention des évaluateurs, selon lequel il n'est pas permis présentement d'évaluer toute formation exigée après l'embauche du titulaire. Si les exigences de l'emploi changent pendant que le titulaire occupe le poste et qu'une formation supplémentaire est exigée, elle pourrait ne pas être inclue dans l'évaluation. L'employeur révisera cette directive pour discussion à la prochaine réunion.

4. NEXT MEETING

With bargaining commencing, the parties agreed to tentatively schedule the next meeting on:

- October 16 - 12 noon at the Council

4. PROCHAINE RÉUNION

Puisque les négociations commencent, les parties s'entendent sur une date provisoire pour la tenue de la prochaine réunion :

- le 16 octobre, à midi, au Conseil

[Note: The parties later agreed to continue meeting during bargaining and the next meeting was scheduled for April 2, 2007]



For the Union

For Management

Date: June 4, 2008

[Rem. : Les parties ont convenu par la suite de poursuivre leurs rencontres pendant les négociations et la date de la prochaine réunion subséquente est fixée au 2 avril 2007]